

# COMITÉ DU LABEL DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE

Paris, le 29 janvier 2018 N° 58/DG75-L002

### **AVIS DE CONFORMITĒ**

# Enquête nationale de climat scolaire et de victimation en milieu scolaire auprès des lycéens

Service producteur : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**Opportunité**: avis favorable émis le 4 juin 2014 par la Commission « Services publics et services aux publics »

Réunion du Comité du label du 13 décembre 2017 (commission « Ménages »)

## Descriptif de l'opération

L'enquête auprès des lycéens s'inscrit dans le prolongement de celle déjà menée en 2015, après les enquêtes homologues menées au printemps 2011, 2013 et 2017 auprès des collégiens. L'intérêt de ces enquêtes réalisées sur une même population est de fournir des séries d'indicateurs en matière de victimation en milieu scolaire.

À côté du Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (SIVIS) portant sur les faits de violence connus des chefs d'établissement, essentiellement les plus graves, les enquêtes de climat scolaire et de victimation en milieu scolaire ont vocation à devenir une source essentielle pour mesurer l'évolution des phénomènes de violences et d'atteintes aux personnes et aux biens en milieu scolaire, la violence étant prise dans ces enquêtes dans une acception large.

Leur objectif est de savoir quelles sont les formes d'atteintes que subissent les élèves et les personnels dans le cadre élargi du temps scolaire, c'est-à-dire dans l'établissement scolaire, aux abords de celui-ci ou lors de tout déplacement en rapport avec la vie scolaire, notamment lors du trajet domicile-école. Toutes les informations collectées sur les atteintes subies (quoi, où, quand, comment et avec quelles conséquences) et sur le profil des victimes doivent en effet être prises en compte lors de l'élaboration des politiques publiques de lutte contre la violence en milieu scolaire. Le dispositif concernant les élèves de lycées est mis en place à la demande du ministère de l'éducation nationale, dans le cadre du comité de pilotage des enquêtes sur la violence en milieu scolaire et en collaboration avec l'ONDRP et la Délégation ministérielle chargée de la prévention de la violence en milieu scolaire.

Comme pour l'édition précédente, l'enquête auprès des lycéens s'inscrit dans le prolongement de celles menées au collège, en reprenant les principaux thèmes abordés :

Pour les élèves : victimation personnelle par les pairs, victimation par les adultes, « climat » scolaire (comprenant le sentiment d'insécurité dans l'établissement et aux alentours et les relations avec les pairs et les personnels), conséquences des victimations subies et leur éventuel traitement par les institutions, victimation selon leur mode de communication (téléphone, SMS, mail, réseaux sociaux...), les comportements (insultes, menaces, bagarres), les vols.

L'expérience scolaire est une nouvelle partie qui cherche à déterminer de quelle façon l'élève est traité par l'institution, ce qui pourra être mis en relation avec sa vision du climat scolaire.

Pour la plupart des faits de victimation remontés, il est demandé sa fréquence, son lieu et/ou la qualité des auteurs (autres élèves, professeurs, autre adulte...).

.../...

Les enquêtes concernent les élèves scolarisés dans les établissements du secteur public et du secteur privé sous contrat en France métropolitaine et dans les Dom, sans représentativité académique. L'enquête auprès des lycéens aura lieu en mars et avril 2018.

L'enquête 2018 vise les personnes physiques (élèves uniquement, mais pas les personnels) présentes dans les lycées (lycées d'enseignement général et technologique et lycées professionnels). Un échantillon d'environ 30 000 élèves sera tiré en interrogeant une centaine d'élèves dans un échantillon de 300 établissements.

Il s'agit d'une enquête par questionnaire informatisé à remplir par les enquêtés. Le questionnaire « web » est rempli grâce à l'ouverture d'une application internet sécurisée mise au point avec le logiciel LimeSurvey, hébergé sur le serveur du service informatique de la Depp.

Le questionnaire sera passé en établissement, avec un accès sécurisé, et non au domicile de l'élève, pour garantir la confidentialité (éviter le regard des parents) et la comparabilité des réponses. Les personnes en charge de la passation des questionnaires sont les équipes mobiles de sécurité (EMS), dont le rôle est essentiel pour l'interrogation des élèves, sont des professionnels expérimentés et recrutés par les rectorats et extérieurs aux établissements.

Le questionnement portant sur le climat scolaire et les victimations subies depuis le début de l'année scolaire est calibré pour un temps de réponse maximal de 45 minutes. Certaines questions ayant évidemment un caractère sensible, notamment celles liées à la gravité des faits subis par certaines personnes (violences physiques ou sexuelles), le dossier sera soumis selon la procédure adéquate à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Les premiers résultats de l'enquête « Lycées » seront publiés en décembre 2018 dans une *Note d'information* issue des publications du Ministère de l'éducation nationale. Les résultats seront fournis au niveau national, la seule distinction effectuée étant celle du type d'établissement (lycée professionnel/lycée polyvalent et lycée d'enseignement général et technologique). Aucune statistique ne pourra être faite par établissement, ceux-ci n'étant pas identifiables. Les données seront mises à disposition des chercheurs et des organismes demandeurs sous la forme de bases de données anonymisées.

#### ~~~

#### Le Comité du label émet les recommandations suivantes :

## Remarques générales

L'enquête auprès des lycéens, dont c'est la 2° édition, est réalisée tous les deux ans. Le Comité prend note de la prochaine enquête de ce type à labelliser : l'enquête dans le 1er degré, lancée en 2019.

Le Comité du label attire l'attention du service sur les délais liés à la demande d'autorisation à la Cnil. Aussi, invite-t-il le service à saisir la Cnil au plus vite afin de pouvoir satisfaire l'échéance prévue de démarrage de la collecte en mars prochain.

Le Comité prend acte du titre définitif de l'enquête « Enquête nationale de climat scolaire et de victimation en milieu scolaire auprès des lycéens ». Le Comité demande au service de veiller à ce que le nom officiel soit harmonisé dans tous les éléments de communication : lettres, questionnaire, Journal officiel. Par ailleurs, le Comité accepte que le terme « victimation » ne figure pas sur les affiches et flyers qui seront apposés au sein des établissements.

Dans les opérations de communication, le Comité demande au service de bien distinguer cette enquête statistique de toute autre opération administrative ou servant au pilotage propre des établissements.

Le Comité réitère sa recommandation formulée précédemment lors de l'enquête auprès des collégiens d'élargir la comitologie à des chercheurs du Centre d'épidémiologie et de santé des populations (CESP) de l'Inserm, de l'Observatoire français des drogues et toxicomanies (OFDT) ou encore à des représentants de l'Unaf.

Le Comité demande de rendre visible cette enquête dans la liste des enquêtes référencées sur le réseau Quetelet.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Comité recommande au service de mettre à jour l'habilitation par le Comité du secret statistique du prestataire retenu pour l'enquête objet du présent examen.

Le Comité acte que le droit d'accès est sans objet pour cette enquête, de façon à éviter tout risque de retour par des tiers aux réponses des lycéens (par ailleurs souvent mineurs).

# Méthodologie

Le moment venu, le Comité du label souhaitera recevoir deux notes méthodologiques :

- une sur l'échantillonnage en explicitant l'articulation des procédures de stratification et d'équilibrage. Le Comité demande au service de revoir les variables d'équilibrage retenues: certaines variables à caractère territorial (notamment pour identifier et distinguer les établissements des Dom ou les zones d'éducation prioritaire) peuvent manquer et d'autres peuvent être superflues ou conduisent à une segmentation trop fine, notamment sur la nationalité des élèves. Il attire aussi l'attention du service sur le risque de mettre trop de contraintes d'équilibrage sur un petit échantillon.
- et l'autre sur les méthodes de calage où seront clarifiées les conditions de mise en œuvre : articulation entre les niveaux établissements et élèves dans le calcul des poids résultants, variables utilisées, en particulier de niveau établissements.

Le Comité regrette que les populations hors champ ne soient pas exclues en amont et il demande au service, pour les prochaines éditions, de chercher une solution à ce problème, lié à l'outil informatique de tirage des élèves.

Le Comité suggère au service de mener des études sur la corrélation entre l'absentéisme volontaire et les violences, pour en tirer d'éventuels guides pour les futures enquêtes.

### Protocole de collecte

# Lettres-avis et flyer

Le Comité du label souhaitera recevoir un modèle de flyer, non communiqué dans le dossier de présentation.

Le Comité prend note du fait que plusieurs remarques exprimées dans le rapport d'expertise relatives aux lettres-avis sont prises en compte. Les lettres devront prendre en compte l'intitulé exact du nom de l'enquête.

Une version définitive des lettres-avis sera transmise au secrétariat du Comité du label.

# Questionnaire

Outre les remarques indiquées dans le rapport du prélabel, de nombreux compléments ont été formulés en séance, le service est invité à les prendre en compte. Le détail figure dans le relevé de décisions.

La version définitive du questionnaire devra être envoyée au secrétariat du Comité du label.

#### Cartouche

Le Comité rappelle que le droit d'accès ne pourra s'exercer, compte tenu du fait qu'il n'est pas possible de retrouver un élève une fois les questionnaires renseignés et transmis à la Depp ; de ce fait, la référence au droit d'accès n'apparaîtra pas dans le cartouche.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 3

Le Comité du label de la statistique publique attribue un avis de conformité et, par délégation du Cnis, le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête nationale de climat scolaire et de victimation en milieu scolaire auprès des lycéens.

# Ce label est valide pour l'année 2018

La Présidente du Comité du label de la statistique publique

Nicole Roth